ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 7 mai 2025 à 19h00
du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de ville située au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3 Greffe et règlementation

3.1 Dépôt et adoption du second *Règlement numéro* 2025-343 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-253 visant à modifier la configuration de certaines zones.

4 Période de questions

5 Levée de l'assemblée

Julie Francoeur, directrice générale

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe

Procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 7 mai 2025 à 19h00 du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de ville située au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe

Sont présents :	M. Paul Labranche	Maire
	M. Denis Bordeleau	Conseiller municipal
	M. Normand Cossette	Conseiller municipal
	M. Roman Pokorski	Conseiller municipal
	M. Claude Thiffault	Conseiller municipal

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur le maire Paul Labranche.

Absences motivées :	M. Jean-Paul Lerat	Conseiller municipal
	M. Roman Pokorski	Conseiller municipal
	Mme Suzanne Tessier	Conseillère municipale

Quatre (4) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19h.

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte.

Adoptée

2025-05-120 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé monsieur le conseiller Normand Cosstte
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Adoptée

2025-05-121 **Adoption du second *Règlement numéro 2025-343 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-253 visant à modifier la configuration de certaines zones.***

**** Dispense de lecture***

CONSIDÉRANT que la directrice générale mentionne que ce second projet de règlement vise à agrandir la zone 65-Ca à même la zone 55-Ra et modifier les usages permis dans la zone 54-Ra 1 ce qui permettre de densifier le territoire en ajoutant des usages résidentiels multifamiliaux et collectifs;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent second projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Appuyé à l'unanimité par tous les conseillers présents
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil municipal adopte le second projet de *Règlement numéro 2025-343 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-253 visant à agrandir la zone 65-Ca à même la zone 55-Ra ainsi que modifier les usages permis dans la zone 54-Ra.* Le second projet de règlement est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était reproduit au long.

Adoptée

2025-05-122 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19H02**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau, que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Julie Francoeur, Directrice générale

* *